

PROGRAMME DE FORMATION Permis C

OBJECTIFS

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Maximum 4 stagiaires par véhicule

HORAIRES

A convenir avec le centre



PROGRAMME

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : Epreuve générale audiovisuelle

- Présentation du code de la route : la signalisation routière et les règles de circulation
- Contrôle des connaissances avec support audiovisuel.

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : Groupe lourd

- La réglementation du code de la route et la signalisation routière.
- Notions sur le comportement et la sécurité.
- Notions sur les véhicules : caractéristiques des véhicules, principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique, principe de fonctionnement des organes essentiels des véhicules.
- Notions sur les transports routiers de marchandises ou de transport en commun. La réglementation sociale des transports (appareil de contrôle, temps de conduite et repos). Notions sur la réglementation relative à la coordination des transports et les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport.
- Notions sur les effets de la fatigue, de l'alcool, sur le comportement en cas d'accident.
- Notions sur les accidents, l'assurance et la sécurité routière, la conduite économique.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

I. ENSEIGNEMENT HORS CIRCULATION : Epreuve plateau

- Connaître les principaux organes d'un véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- S'installer au poste de conduite. Savoir regarder autour de soi.
- Démarrer et s'arrêter.
- Diriger le véhicule ou l'ensemble de véhicules en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
- Savoir effectuer un arrêt de précision.
- Connaître et savoir vérifier les équipements et les organes spécifiques.
- Savoir entretenir le véhicule, diagnostiquer une panne et éventuellement réparer.
- Spécifique « CE et BE » : savoir atteler et dételer.

II. ENSEIGNEMENT EN CIRCULATION : Epreuve route

- Connaître et respecter les règles de circulation et de signalisation routière.
- Utiliser toutes les commandes.
- Rechercher les indices utiles. Adopter sa vitesse aux situations.

- Choisir la voie de circulation. Maintenir les distances de sécurité.
- Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction.
- Evaluer les distances, les vitesses, les distances d'arrêt.
- S'arrêter, stationner, croiser, dépasser, être dépasser, prendre un virage.
- Savoir se comporter a l'égard des diverses catégories d'usagers.
- S'insérer dans une circulation.
- Conduire en agglomération, dans une circulation dense.
- Conduire dans une file de véhicules.
- Conduire en montée et en descente.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

SANCTION VISEE

Permis de conduire de la catégorie C

DURÉE DE LA FORMATION

- 80 heures (socle minimal) et code en illimité (si nécessaire)
- Du ??/ ??/2016 au ??/ ??/20146(le ????? pour passage de l'examen théorique, le ????? pour passage de l'examen plateau, le ????? pour le passage de l'examen circulation)
- Dans les locaux du centre de formation et sur la piste privée « groupe lourds » de celui-ci.
- Pour une durée de 80 heures, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h